FIDUCIAL
AUDIT

Reçu le 25 MARS 2015

AGENCE D'AIX-EN-PROVENCE
1035, avenue Gauthier de la Lauzière
13856 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3
Tél. 04 42 52 73 10
Fax 04 42 17 03 47

ASSOCIATION DE PREVENTION ET D'AIDE A L'INSERTION

5, avenue Garibaldi

83500 La Seyne sur Mer

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

FIDUCIAL
AUDIT

ASSOCIATION DE PREVENTION ET D'AIDE A L'INSERTION

5, avenue Garibaldi

83500 La Seyne sur Mer

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association de prévention et d'aide à l'insertion (APEA), tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.
Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes de comptabilisation des subventions octroyées à l'association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable visée ci-dessus et de l'information fournie dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Aix-en-Provence, le 25 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes

FIDAUDIT

Stéphane PERTELLE
Associé

	ACTIF	Valeurs Brutes 2014	Amort. et Provisions 2014	Valeurs Nettes 2014	*Valeurs Nettes 2013*
ACTIF IMMOBILISE	*ACTIF IMMOBILISE*				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 086	16 086	0	*0*
	Concessions, Brevets, Licences	16 086	16 086	0	*0*
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 008 584	628 201	380 382	*438 974*
	Immeuble 5 Av. Garibaldi	227 369	126 879	100 491	*119 416*
	Immeuble 62, Rue Blanqui	188 853	16 753	172 100	*175 872*
	Agencements Immeuble 5 Av. Garibaldi	100 433	85 284	15 149	*25 192*
	Constructions/ sol d'autrui	124 750	72 669	52 081	*0*
	Installations techniques	40 782	39 988	794	*1 981*
	Véhicules de Transport	172 210	142 175	30 036	*46 611*
	Matériel de Bureau et Informatique	109 992	104 521	5 471	*9 647*
	Mobilier de Bureau	36 960	32 699	4 261	*5 277*
	Matériel Activités Sportives et d'Extérieur	0	0	0	*0*
	Mobilier Studios-Hébergement	7 234	7 234	0	*0*
	Immobilisations corporelles en cours	0		0	*54 979*
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 100	0	2 100	*1 300*
	Parts Sociales Caisse d'Epargne	200		200	*200*
	Dépots et cautionnements versés	1 900		1 900	*1 100*
	TOTAL I	*1 026 769*	*644 287*	*382 482*	*440 274*
ACTIF CIRCULANT	*ACTIF CIRCULANT*				
	CREANCES	127 076	8 974	118 102	*306 337*
	Fournisseurs avances & acomptes	0		0	*200*
	Fournisseurs	0		0	*0*
	Associations "Chantiers" & Co-Gestion	4 199		4 199	*0*
	Urssaf	0		0	*20*
	UNIFAF Remb. à recevoir	3 936		3 936	*7 167*
	Subvention État à recevoir	5 191		5 191	*4 800*
	Subvention Région à recevoir	93 750	8 974	84 776	*98 150*
	Subvention Département à recevoir	0		0	*176 000*
	Subvention Commune La Seyne à recevoir	0		0	*0*
	Subvention Commune Six-Fours	0		0	*0*
	Subvention Commune Sanary	20 000		20 000	*20 000*
		0		0	*0*
	Débiteurs divers	0		0	*0*
	DISPONIBILITES	1 269 114		1 269 114	*999 627*
	Valeurs Mobilières de Placement	1 250 435		1 250 435	*968 037*
	Banque CE	18 573		18 573	*31 363*
	Caisse	106		106	*228*
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	17 057		17 057	*1 123*
	TOTAL II	*1 413 247*	*8 974*	*1 404 273*	*1 307 087*
	TOTAL GENERAL	2 440 016	653 261	1 786 755	*1 747 360*

	PASSIF	2014	*2013*
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	*FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES*		
	CAPITAL	29 438	*29 438*
	Fonds Associatifs sans droit de reprise	29 438	*29 438*
	AUTRES RESERVES	815 478	*815 527*
	Réserve d'investissement	102 835	*102 835*
	Fonds de Trésorerie	712 643	*712 692*
	REPORT A NOUVEAU	0	*0*
	Report à nouveau	0	*0*
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-137 306	*-50*
	Résultat de l'Exercice *	-137 306	*-50*
	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	148 642	*159 824*
	Subvention d'investissement	148 642	*159 824*
	PROVISIONS REGLEMENTEES	0	*0*
	Réserve Trésorerie A.M.S.	0	*0*
	Réserve Trésorerie Convention Ville LS	0	*0*
	TOTAL I	*856 251*	*1 004 740*
PROVISIONS	*PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES*	260 000	*193 165*
	Provision pour risque d'emploi	0	*0*
	Provision pour suppression allègement RTT	0	*0*
	Provision pour fin de carrière	260 000	*193 165*
	Provision pour grosses réparations	0	*0*
	TOTAL II	*260 000*	*193 165*
FONDS DEDIES	*FONDS DEDIES*	39 000	*88 890*
	Conseil Général du Var	*0*	*0*
	Région	*4 857*	*48 426*
	Toulon Provence Méditerranée	*2 041*	*5 256*
	Commune de La Seyne	*4 636*	*5 155*
	Commune de SixFours	*3 061*	*3 384*
	Etat	*24 405*	*26 668*
	TOTAL III	*39 000*	*88 890*
DETTES	*DETTES*		
	EMPRUNTS & DETTES AUP. ETAB. FINANCIERS	100 698	*126 232*
	Emprunts Caisse d'Epargne	100 698	*126 232*
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	21 781	*16 693*
	Fournisseurs	8 720	*5 067*
	Factures non Parvenues	13 061	*11 626*
	PERSONNEL	146 512	*172 343*
	Œuvres sociales	3 989	*3 658*
	Congés à Payer	142 523	*168 685*
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	308 036	*130 674*
	URSSAF	70 566	*23*
	Médéric Retraite	45 701	*0*
	Chorum Prévoyance	7 081	*0*
	Médecine du Travail AIST	383	*300*
	UNIFAF	15 741	*19 973*
	CIL Var	5 734	*6 621*
	Org.Sociaux Ch./ Congés à Payer	58 868	*71 320*
	Org.Sociaux Ch. à Payer	3 727	*10 014*
	Trésor Public	8 980	*0*
	Etat Ch. Soc./ Congés à Payer	16 589	*22 423*
	Charges à Payer CSP	74 667	*0*
	DETTES SUR IMMO. & COMPTES RATTACHES	0	*0*
	Fournisseurs achats d'immobilisation	0	*0*
	AUTRES DETTES	7 703	*11 262*
	Région	0	*2 932*
	Avances diverses	7 703	*8 329*
	Créditeurs divers	0	*0*
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	46 774	*3 362*
	TOTAL IV	*631 504*	*460 566*
	TOTAL GENERAL	1 786 755	*1 747 360*

* Résultat = résultat au 31/12/2014 Avant Clôture

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - APEA - EXERCICE 2014

	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013	CALCULS
PRODUITS D'EXPLOITATION			
PRESTATION DE SERVICES	9 855	4 046	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 506 760	2 597 315	
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	26 113	39 743	
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES LES EXERCICES ANTERI	88 890	263 805	
& REPRISES SUR PROVISIONS	1 526	14 439	
AUTRES PRODUITS	1 964	1 397	
TOTAL	**2 635 108**	**2 920 745**	(1)
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS NON STOCKES & SERVICES EXTERIEURS	143 689	180 595	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	85 057	82 629	
IMPOTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	169 072	214 044	
CHARGES DE PERSONNEL	2 204 739	2 281 582	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	137 010	75 136	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	39 000	88 890	
AUTRES CHARGES	200	220	
TOTAL	**2 778 768**	**2 923 095**	(2)
RESULTAT D'EXPLOITATION	***-143 661***	***-2 350***	(3)=(1)-(2)
PRODUITS FINANCIERS			
REVENUS DES V.M.P.	1 640	1 860	
ECARTS DE CONVERSION	0	0	
TOTAL	**1 640**	**1 860**	(4)
CHARGES FINANCIERES	4 685	5 817	
TOTAL	**4 685**	**5 817**	(5)
RESULTAT FINANCIER	***-3 045***	***-3 957***	(6)=(4)-(5)
RESULTAT COURANT	***-146 705***	***-6 307***	(7)=(3)+(6)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 349	6 362	
TOTAL	**14 349**	**6 362**	(8)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 950	105	
TOTAL	**4 950**	**105**	(9)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***9 399***	***6 257***	(10)=(8)-(9)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	***-137 306***	***-50***	(11)=(7)+(10)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS			
PRESTATIONS EN NATURE	*29 484*	*27 699*	
TOTAL	**29 484**	**27 699**	
CHARGES			
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	*29 484*	*27 699*	
TOTAL	**29 484**	**27 699**	

A.P.E.A.

Association de **P**révention **E**t d'**A**ide à l'insertion

5, Avenue Garibaldi

83500 La Seyne-sur-Mer

Exercice Comptable :
du 01/01/2014
au 31/12/2014

ANNEXE

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF
4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF
5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
6 - AUTRES INFORMATIONS

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue, soit 20 ans pour les immeubles, 10 ans pour les agencements, 3, 5 ou 10 ans pour le mobilier de bureau, 5 ans pour les véhicules de transport, 3 ou 5 ans pour les installations techniques et 1, 2, 3 ou 5 ans pour le matériel informatique.
- Subventions : en application du principe d'enregistrement des créances acquises, les subventions sont comptabilisées dès lors que l'organisme financeur a confirmé sa décision d'octroi.
- Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement ont financé des immobilisations amortissables. Il s'agit de subventions non renouvelables.
Les reprises sur subventions d'investissement s'effectuent au même rythme que l'amortissement des immobilisations renouvelables qu'elles ont financées.

Les comptes ont été établis en application du C.R.C. n° 99-01.

2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors Bilan

En garantie d'un emprunt de 152 000 € accordé par la Caisse d'Epargne, en juillet 2003, l'APEA avait consenti une hypothèque de 1er rang sur l'immeuble sis 5, Avenue Garibaldi - 83 500 LA SEYNE SUR MER.
L'emprunt est soldé depuis le 5 juillet 2013.

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	Néant.
Avals et cautions	Néant.
Crédit-bail mobilier	Néant.
Crédit-bail immobilier	Néant.
Intérêts non échus	13 904 €.
Autres engagements	Néant.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti ..... Néant.

Autres informations significatives

Néant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immob. Incorporelles	16 086	0	0	16 086
Immob. Corporelles	1 005 974	2 610	0	1 008 584
Immob. Financières	1 300	800	0	2 100
TOTAL	1 023 359	3 410	0	1 026 769

Amortissements & Prov	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immob. Incorporelles	16 086	0	0	16 086
Immob. Corporelles	567 000	61 201	0	628 201
Immob. Financières	0	0	0	0
TOTAL	583 085	61 201	0	644 286

Créances représentées par des effets de commerce :

Clients ..... Néant.
Autres créances ..... Néant.

État des créances :

	Montant brut	à 1 an au +	à plus d'1 an
Actif immobilisé	0	0	0
Actif circulant et charges d'avance	135 159	135 159	0

Au 31 décembre 2014 une dépréciation a été comptabilisée pour un montant total de 8 974 €.
Cette dépréciation concerne la part des subventions de la Région dont le versement est incertain compte tenu de la méthode retenue par les différents services instructeurs pour le calcul du solde à verser.

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

Immobilisations financières ..... Néant.
Clients et comptes rattachés ..... Néant.
Autres créances ..... 122 877 €.
Disponibilités ..... Néant.

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'Association.

Charges à répartir :

	Montant	Taux amortiss.
Charges différées	0	0
Frais d'acquisition des immob.	0	0
Charges à étaler	0	0

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Réserve d'investissement :

Pour mémoire, cette Réserve s'élève à 102 835 € et a été constituée :
- par l'affectation de la part du Résultat de 2012 provenant de la reprise exceptionnelle des fonds dédiés à l'action d'Hébergement - Logement - Accompagnement.
- dans le cadre du projet d'acquisition de l'immeuble sis 62 Rue Blanqui et de son financement validé par le Conseil d'Administration et pour satisfaire aux exigences comptables.
La Réserve d'investissement a été utilisée conformément à sa destination et les investissements ont bien eu lieu en 2012 (acquisition) et 2013 (travaux), la contrepartie de cette somme se trouvant à l'actif immobilisé.

Provisions :

	A l'ouverture	Dotations	Reprises		A la clôture
			Consommées	Non utilisées	
Prov. Indemn. Fin de Carrière	193 165	66 835	0	0	260 000
Prov. dépréciation	12 599	8 974	12 599	0	8 974
TOTAL	205 764	75 809	12 599	0	268 974

Provision pour indemnités de fin de carrière :
Les Indemnités de fin de carrière font l'objet d'une comptabilisation depuis l'exercice 2005.
Lors des travaux de clôture de l'exercice 2014, il s'est avéré nécessaire de réviser à la hausse le montant de cette provision au regard de sa réalité actuelle.
La provision inscrite au Bilan au 31/12/2013 était de 193 165 €.
Compte tenu des éléments chiffrés et de l'état des effectifs au 31/12/2014, l'Association a révisé le montant de cette provision à 260 000 € (charges comprises) et à cette fin, une dotation complémentaire de 66 835 € a été validée.

Fonds dédiés :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
S/Subv. Fonctionnement	88 890	39 000	88 890	39 000
S/Autres ressources	0	0	0	0
TOTAL	88 890	39 000	88 890	39 000

Détail des fonds dédiés au 31/12/2014 :

Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	Au 31/12/2013	Augmen-tations	Diminu-tions	Au 31/12/2014	39 000
PREVENTION SPECIALISEE LA SEYNE SUR MER	0	0	0	0	
Soutien Educatif et Familial - P.R.E.	5 000	5 000	5 000	5 000	
PRE Exclusions Temporaires 2013	*5 000*		*5 000*	*0*	
PRE Exclusions Temporaires 2014	***0***	***5 000***	***0***	***5 000***	
ACTION DE MEDIATION SOCIALE	70 660	24 800	70 660	24 800	
Etat - FIPD - Action de Médiation Sociale 2013	*11 439*	*0*	*11 439*	*0*	
Etat - FIPD - Action de Médiation Sociale 2014	***0***	***10 205***	***0***	***10 205***	
Région Programme Régional Soutien Emploi Secteur Social 2013	*3 750*	*0*	*3 750*	*0*	
Région PRMS Emplois d'Avenir 2013	*39 310*	*0*	*39 310*	*0*	
Région PRMS Emplois d'Avenir 2014	***0***	***0***	***0***	***0***	
Région AMS 2013	*5 367*	*0*	*5 367*	*0*	
Région AMS 2014	***0***	***4 857***	***0***	***4 857***	
TPM - CDV - Action de Médiation Sociale 2013	*2 255*	*0*	*2 255*	*0*	
TPM - CDV - Action de Médiation Sociale 2014	***0***	***2 041***	***0***	***2 041***	
La Seyne - CDV - Action de Médiation Sociale 2013	*5 155*	*0*	*5 155*	*0*	
La Seyne - CDV - Action de Médiation Sociale 2014	***0***	***4 636***	***0***	***4 636***	
Six-Fours - Action de Médiation Sociale 2013	*3 384*	*0*	*3 384*	*0*	
Six-Fours - Action de Médiation Sociale 2014	***0***	***3 061***	***0***	***3 061***	
PROJET JARDINS	0	0	0	0	
ACTION DE SENSIBILISATION A LA MEDIATION SOCIALE	3 001	0	3 001	0	
TPM - Action de Sensibilisation à la Médiation Sociale 2013	*3 001*	*0*	*3 001*	*0*	
POINT ECOUTE Médiation Santé	10 000	9 200	10 000	9 200	
Etat ARS Santé des Jeunes 2013	*6 000*	*0*	*6 000*	*0*	
Etat ARS Santé des Jeunes 2014	***0***	***4 000***	***0***	***4 000***	
Etat ARS Vie Affective et Sexuelle 2013	*4 000*	*0*	*4 000*	*0*	
Etat ARS Vie Affective et Sexuelle 2014	***0***	***5 200***	***0***	***5 200***	
JEUNES ENVIRONNEMENT SOLIDARITE	0	0	0	0	
HEBERGEMENT LOGEMENT (ALT)	0	0	0	0	
PROJETS INDIVIDUELS VVV	230	0	230	0	
DDASS enveloppe VVV	***230***	***0***	***230***	***0***	

État des dettes :

	Mont. brut	A 1 an au +	+1 an -5 ans	A + de 5 ans
Etablissements de crédits	100 698	26 536	45 055	29 106
Dettes financières diverses	0	0	0	0
Fournisseurs	21 781	21 781	0	0
Dettes fiscales et sociales	454 548	454 548	0	0
Dettes sur immobilisations	0	0	0	0
Autres dettes	7 703	7 703	0	0
Produits constatés d'avance	46 774	46 774	0	0
TOTAL	631 504	557 342	45 055	29 106
			74 161	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières ..... Néant.
Fournisseurs ..... Néant.
Autres dettes ..... Néant.

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes établ. de crédit ..... Néant.
Emprunts et dettes financières div. ..... Néant.
Fournisseurs ..... 13 061 €.
Dettes fiscales et sociales ..... 296 374 €.
Autres dettes ..... Néant.

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'Association.
Les produits constatés d'avance concernent la subvention relative à la mise en œuvre du Programme Régional de Médiation Sociale pour 38 750 € (subvention de 45 000 € pour la mise en œuvre de 3 emplois d'avenir recrutés en fin d'année 2013 *novembre et décembre*) et des indemnités journalières pour 8 024€.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat exceptionnel :
Les produits exceptionnels sont constitués pour

- 3 166 € de crédit découlant du contrôle URSSAF,
- 11 183 € de la "Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice"

Les charges exceptionnelles sont constituées de la perte nette sur le dossier 2012/2013 du Programme Régional de Médiation contrat de professionnalisation "sport" pour 4 910 €.

6 - AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet de l'association :
Bénévolat, mise à disposition et participations valorisés au 31 décembre 2013 :
Intervenants impliqués dans les actions socio-éducatives auprès des publics :

Espaces Pédagogiques d'Insertion : 10 711 €

Locaux destinés à l'accueil du public, mis à disposition de l'Association :

Par la Commune de Six-Fours les Plages : 12 825 €
Par la Commune de La Seyne-sur-Mer : 10 080 €
Par l'Office Public Municipal d'H.L.M. de La Seyne-sur-Mer : 6 579 €

Salaires et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants :
Membres du bureau :
Présidente : Madame DE ROBERTIS Cristina, Directrice Institut de Formation en Travail Social Croix Rouge Française en retraite.
Vice-président : Monsieur LAPORTE Henri, Professeur de philosophie en retraite.
Trésorier : Monsieur SLIMANI Ahmed, Cadre Socio-éducatif – CATTP.
Secrétaire : Monsieur PASCAL Henri, Sociologue - Cadre de formation en travail social-IRTS en retraite.
Secrétaire adjoint : Madame GERNOKLEIEFF Annie, Travailleur Social en retraite.
Les membres du Bureau, comme tous les Administrateurs ne reçoivent aucun avantage ni rémunération de la part de l'Association.

Personnel salarié :
Salaires et avantages en nature des trois plus hauts cadres salariés de l'association :
Salaires bruts annuels 2014 = 182 008 € - Avantages en nature = 1 873 €

Droit Individuel à la Formation :
Les salariés en contrat à durée indéterminée et les salariés sous contrat à durée déterminée, acquièrent chaque année des droits au titre du dispositif du droit individuel à la formation.
Au 31/12/2014, les salariés de l'Association ont cumulé un total de 4 730 heures de Droit Individuel à la Formation.

Effectif moyen calculé conformément au droit commun de calcul des seuils d'effectifs :

	Au 31/12/2013		Au 31/12/2014	
	Non Cadres	Cadres	Non Cadres	Cadres
Effectif moyen annuel	37,34	7,51	34,36	7,51
Effectif au 31/12	37,76	7,51	36,96	7,51

La Présidente :
Cristina DE ROBERTIS

Le Trésorier
Ahmed SLIMANI

Le Secrétaire :
Henri PASCAL

FIDUCIAL
AUDIT

Reçu le 25 MARS 2015

AGENCE D'AIX-EN-PROVENCE
1035, avenue Gauthier de la Lauzière
13856 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3
Tél. 04 42 52 73 10
Fax 04 42 17 03 47

ASSOCIATION DE PREVENTION ET D'AIDE A L'INSERTION

5, avenue Garibaldi

83500 La Seyne sur Mer

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

FIDUCIAL
AUDIT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Aix-en-Provence, le 25 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes

FIDAUDIT

Stéphane FERTELLE
Associé